



« Il n'y a qu'une chose qui puisse rendre un rêve impossible, c'est la peur d'échouer »

Paulo COELHO

SOMMAIRE

1 & 2

Édito

3

Témoignage d'un ancien stagiaire

4

Le suivi psychosocial

5

Le nouveau conseil d'administration & agenda

Édito

Développement durable : « un audit énergétique à l'ASBL Chantier »

Notre ASBL a acquis l'immeuble de son siège social à Marcinelle en décembre 2009 et nous l'occupons depuis février 2010. Cet immeuble est une ancienne école primaire communale, construite en 1899 et rénové par l'ancien propriétaire, l'ICDI, en 1991. Depuis lors beaucoup de choses ont évolué tant en matière de confort qu'au niveau du coût de énergie et surtout, de l'obligation pour tous de limiter au maximum le rejet de CO2 dans l'atmosphère.

L'immeuble est dans un excellent état général mais nous avons rapidement constaté qu'il est très « énergivore » (mauvaise isolation, installation électrique dépassée).

En collaboration avec notre Fédération (Association Libre d'Entreprises d'Apprentissage Professionnel -ALEAP), nous avons fait réaliser un audit énergétique de notre bâtiment par un bureau d'étude spécialisé.

Comme nous le pressentions, il y a un certain nombre d'actions à entreprendre pour mettre en place une véritable politique d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE). Le niveau d'isolation global de notre immeuble est de « K117 », soit un niveau d'isolation faible.

L'intérêt d'un tel audit est, non seulement, de réaliser un diagnostic de la situation présente, mais de proposer la mise en place d'améliorations quantifiées :

- coût de l'investissement à réaliser pour économiser l'énergie (gaz ou électricité) ;
- prime régionale éventuelle (30 ou 50%) ;
- économie en terme de KW /h et en économie de CO2;
- économie financière en fonction du coût actuel de l'énergie;
- durée de récupération de l'investissement (dans notre cas, de 2 à 9 ans).



Photo infrarouge de notre façade montrant que nos radiateurs ne sont pas équipés d'une feuille isolante

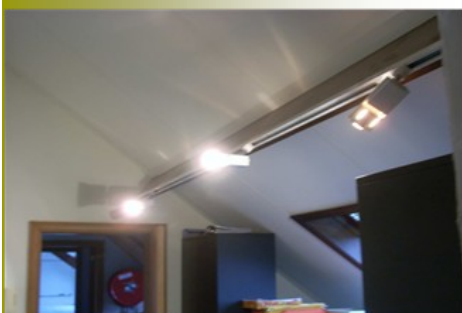


En fonction des caractéristiques de notre immeuble et de son utilisation (horaires d'occupation), l'auditeur nous recommande, entre autre :

- d'isoler les murs extérieurs de notre future crèche qui sont creux. Cela se fait par injection de mousse de polyuréthane (économie de 116 kWh/m²/an, soit une récupération de l'investissement consenti en une période de 2 à 3 ans grâce, notamment, à une prime de 50% de la Région Wallonne) ;
- d'installer une nouvelle chaudière à gaz à condensation, en remplacement de nos deux vieilles chaudières de 1991 dont le rendement n'est plus que de 76,25% (économie de 42.000 kWh/ ou et de 8 300 kg de CO₂, économie financière de 2.100€/ an grâce notamment à une prime de la Région Wallonne de 30%. Récupération de l'investissement consenti entre 8 et 9 ans) ;
- d'installer un nouveau système de régulation de l'installation de chauffage (récupération de l'investissement en 3 à 4 ans, grâce à une prime de 50 %) ;
- de calorifuger toutes les tuyauteries et accessoires (récupération de l'investissement en 6 ans).

De multiples autres conseils nous sont également prodigués par l'auditeur. En voici quelques uns :

- installer des rappels de porte (fermeture automatique) ;
- améliorer l'étanchéité des portes d'accès (ajout de plinthes ou de brosses d'étanchéité) ;
- remplacement de vannes simples et thermostatiques existantes par des vannes de type institutionnel, plus robustes et dont le réglage est fixé et non modifiable par les stagiaires ;
- isoler la paroi arrière des radiateurs par une couverture d'aluminium réfléchissante ;
- installer des interrupteurs temporisés-détecteurs de présence dans les locaux sanitaires ;
- installer des luminaires équipés de ballasts électroniques et des lampes à basse consommation énergétique...



Notre association ne pourra pas réaliser l'ensemble des propositions de l'auditeur du jour au lendemain. Nous devons établir un plan des investissements en donnant la priorité à ceux qui sont les plus rentables en termes de retour sur investissement et compatibles avec nos moyens financiers. C'est notre nouveau collaborateur Gaëtan PIETQUIN, responsable administratif et financier, qui est chargé de ce travail.

Nous ne perdons pas de vue l'excellente suggestion de l'auditeur qui nous fait part que son travail constitue un outil de base pour nous motiver à agir. Mais qu'il nous appartient à présent de faire comprendre à tous les occupants de notre immeuble que l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) ne va pas à l'encontre de notre confort. L'URE, c'est utiliser moins d'énergie mais c'est surtout mieux l'utiliser en tenant compte du confort des occupants. C'est aussi diffuser dans notre petite communauté un esprit de gestion durable de nos ressources naturelles et penser aux générations futures, diminuer le gaspillage, éviter les surconsommations inutiles. En définitive, c'est aussi diminuer l'individualisme et l'égoïsme.

C'est reconstruire un monde où la solidarité entre tous les membres de notre société deviendra une valeur partagée par le plus grand nombre.

Pierre MOREAU

Administrateur délégué

L'auditeur nous conseille de remplacer l'éclairage halogène ou à incandescence et de diminuer la puissance installée dans nos locaux de formation de 7,5 W/m² 100Lux à 2,5 W/m² 100Lux.

« Les panneaux photovoltaïques de Chantier »

En août 2010, « Chantier » a installé 33 panneaux photovoltaïques sur le toit de son immeuble. A la date du 23 mai 2011, ces panneaux ont produit 4.013 kw/h d'électricité. Non seulement, cela engendre une belle économie financière ... mais aussi, 1.830kg de CO₂ qui n'ont pas été rejetés dans l'atmosphère !



Témoignage d'un ancien stagiaire !



Jonathan 29 ans, Couvreur au sein de la société COPEDEV

« Grâce à ma formation, j'ai pu me reconstruire, devenir autonome et décrocher un emploi ! »

Pourquoi as-tu décidé de t'inscrire en formation et quel était ton état d'esprit en arrivant à l'ASBL Chantier ?

J'ai décidé de m'inscrire en formation bâtiment afin de me perfectionner dans un domaine qui me passionne et augmenter mes chances de trouver un emploi.

Je me rappelle de l'époque où j'ai commencé ma formation ...J'avais perdu confiance en moi et mon moral était au plus bas car, bien que je recherchais activement un emploi, rien ne se concrétisait, mis à part, que j'effectuais quelques missions de courtes durées, pour des agences d'intérim.

« C'est la crise Monsieur; vous n'êtes pas assez qualifié; notre équipe est au complet; nous vous recontacterons si votre profil correspond... ».

J'entends encore ces paroles résonner dans ma tête ! J'avoue que souvent, je me demande ce que je serais devenu si je n'étais pas entré en formation...

Que t'a apporté la formation et que retiens-tu de ton passage chez Chantier ?

La formation m'a permis de retrouver la motivation nécessaire pour aller de l'avant ! J'ai appris beaucoup de choses au niveau du bâtiment (carreler, plafonner...) et également au niveau administratif (remplir une facture, un bon de commande...) pendant mon parcours de formation.

Ce qui m'a frappé chez « Chantier », c'est l'aspect solidaire (l'entraide) et le respect. Nous étions très soudés (aussi bien au niveau des stagiaires que des formateurs) ! Pour vous donner un exemple : quand un nouveau stagiaire entrait en formation, il était directement intégré à l'équipe peu importe son passé, sa culture, sa nationalité ou encore son âge et, encadré par les formateurs mais aussi, par les stagiaires, étant en formation depuis plus longtemps que lui.



Dans quelle entreprise travailles-tu?



Je travaille au sein de l'entreprise pour laquelle j'ai effectué mon stage (entreprise COPEDEV) lorsque j'étais en formation chez « Chantier ».

Au départ, il n'y avait pas d'emploi à la clé...A la fin de mes 3 mois de stage, mon responsable de stage, qui n'est autre que le patron de l'entreprise m'a annoncé qu'il souhaitait m'engager car mon travail le satisfaisait ! C'est ainsi que j'ai d'abord été engagé sous contrat PFI (programme de formation insertion) ; ce qui m'a permis de continuer à me former, avant d'obtenir mon CDI en novembre dernier.

Quel est le domaine d'activité de ton entreprise ?

L'entreprise est active dans le domaine de la couverture, toiture, zinguerie, tubage de cheminées et des énergies renouvelables.

As-tu d'autres projets?

Oui mais pas dans l'immédiat. Plus tard, j'aimerais reprendre des cours du soir afin d'obtenir ma gestion pour pouvoir m'installer en tant qu'indépendant.

Pour terminer, si tu devais donner un conseil aux personnes qui effectuent actuellement un stage chez « Chantier », lequel serait-il ?

Il n'y a pas de bons ou de mauvais conseils...Mais toutefois, je leur dirais de persévérer, de rester motivé et tenir jusqu'au bout car, « il y a toujours une clé qui ouvre la bonne porte ! ». ■



De gauche à droite : Roberto BONETTI responsable de la filière bâtiment, Jonathan, François RENSON assistant social et Mickaël stagiaire au sein de la filière bâtiment.

L'accompagnement psychosocial c'est quoi ?

Le suivi psychosocial individualisé

L'accompagnement psychosocial individuel est basé sur des entretiens dont l'objectif est de se rendre compte des problématiques que les stagiaires rencontrent dans la vie de tous les jours et qui sont susceptibles de les freiner dans leur parcours d'insertion, social et/ou professionnel. C'est ainsi, qu'une fois la situation du stagiaire analysée, et au besoin des actions, qu'une orientation vers un autre centre est opérationnalisée.

Une partie de ce travail est préventive ou curative selon les cas et l'intensité de cet accompagnement varie pour chaque stagiaire. Les formateurs en première ligne sont à un poste clé quant au repérage des difficultés des stagiaires. Ils font souvent appel à l'agent d'insertion s'ils recueillent les confidences de nos stagiaires à propos d'un vécu difficile, mais font également des demandes s'ils remarquent un manque de motivation ou lorsqu'il y a lieu de gérer un conflit.

Les agents d'insertion interviennent également en cas d'absence de longue durée ou d'absence injustifiée, afin d'ouvrir le dialogue avec le stagiaire de manière à dégager des solutions concertées, tant pour lui que pour l'EFT.

Le suivi psychosocial de groupe

Les séances de formation générale et sociale (on devrait même dire « et psychosociale ») sont organisées à raison d'une demi-journée par semaine et par filière. Elles sont un moment de rencontre entre le travailleur social et le groupe de stagiaires.

L'objectif de ces formations est multiple:

- apporter des éléments concrets dans la formation du stagiaire lui permettant de (re)prendre confiance en lui;
- acquérir une meilleure compréhension de son environnement sociopolitique (dont les politiques de mises à l'emploi, « d'activation » programmées par les différents niveaux de pouvoir belge).

Ces séances ont donc pour but à la fois, d'améliorer les connaissances, d'accompagner « psycho-socialement » le groupe de stagiaires et leur permettre de mieux comprendre la société.

Pour dynamiser au maximum ces séances, les stagiaires se voient proposer de temps à autres des sorties pédagogiques, des témoignages actifs d'intervenants extérieurs et de professionnels de leurs secteurs, des jeux pédagogiques, des sorties au théâtre sur des thèmes d'actualité ou des sujets qui peuvent les amener à une prise de recul sur leur vécu.

Julie CASTIAUX & François RENSON assistants sociaux



Suivi psychosocial individualisé



Suivi psychosocial de groupe



Sortie pédagogique à Natura Parc : sensibilisation à la sécurité en hauteur & team-building

Du nouveau du côté du conseil d'administration...



Comme toutes les autres associations, « Chantier » est gérée par un conseil d'administration. Celui-ci est composé de cinq administrateurs élus pour un mandat de trois ans, renouvelable.

Lors de l'Assemblée Générale du 14 mars dernier, notre présidente, Natacha FOSTIER, assistante sociale, nous a informé qu'elle souhaitait ne pas poursuivre son mandat de présidente et d'administratrice pour des raisons de disponibilités professionnelles et familiales. L'assemblée l'a remercié pour sa disponibilité pendant ces deux dernières années.

L'assemblée a également admis un nouveau membre et l'a élu au conseil d'administration. Il s'agit de Mme Christine DE GREEF de Leugnies (Beaumont).

Le conseil d'administration du 5 avril a décidé de répartir les responsabilités de la manière suivante :

Président du conseil d'administration : M. Jacques LEFEVRE (Gilly), ancien professeur de mathématiques et directeur d'école secondaire ;

Secrétaire du conseil d'administration : M. Michel WILLEM (De Panne), ancien professeur de français et directeur d'école secondaire ;

Administrateur délégué, responsable de la gestion quotidienne de l'ASBL : M. Pierre MOREAU (Mons), ancien Maître assistant au département social d'une Haute Ecole (formation d'assistants sociaux) ;

Administrateurs : Mme Christine DE GREEF (Beaumont), juriste, expérimentée en droit social et M. François FOUCART (Gerpennes), ancien directeur des ressources humaines du groupe « Champion-Mesdagh ».

AGENDA

Animations de vacances avec notre équipe « petite enfance »



Quand ? Du 04/07/11 au 15/07/11 & du 16/08/11 au 26/08/11

Thèmes ?

En juillet : « Paris, capitale de la gastronomie »

En août : « L'île aux trésors »

Pour qui ? Les enfants âgés de 2,5 à 12 ans

Où ? Boulevard Allende 16 à 6140 Fontaine L'Evêque

Info & inscriptions ? Contacter Anne Fromont au 0474/95.22.15 ou au 071/29.88.46 ,

par e-mail : secteurenfance@eftchantier.be

Faites connaître cette lettre d'information à vos contacts !

Avec le soutien de :



Retrouvez-nous sur le Web!

www.eftchantier.be

Rue de la Vieille Place 51
6001 Marcinelle
Tel 071/56.04.31
Fax 071/56.07.29